

*Les personnels des deux cliniques célèbrent leur union*

La fusion de la clinique Saint-Côme et Saint-Damien, et de la clinique des Lices est aujourd'hui officielle, et manifestement bien accueillie par tous. la cérémonie des vœux en a témoigné.

Même si déjà une bonne entente liait les deux cliniques dont les spécialités sont d'ailleurs complémentaires, tout le monde ne se connaît pas bien encore. C'est pourquoi le président de la toute jeune Polyclinique de Blois, le Docteur Bernard (Saint-Côme) accueillait à l'Hôtel Mercure, la semaine passée, ceux qui avaient pu se libérer parmi le personnel et les médecins au nombre respectivement de 250 et de 35 médecins (à temps plein, partiel ou épisodique). Autour du président, le vice-président, le Docteur Bertrand (clinique des Lices), les huit membres du conseil d'administration, le directeur Lionel Sommier, l'Infirmier général, les représentants du comité d'entreprise, les soignants et aides-soignants...

En rappelant l'origine des deux anciennes cliniques blésoises (Saint-Côme 1930 et les Lices 1934), le docteur Bernard soulignant l'importance de ce qu'il appela la deuxième révolution professionnelle; la première qu'il date de 1970 était due à une formidable progression thérapeutique et à la convention Sécurité sociale-hospitalisation privée entraînant agrandissements et augmentation de lits. Aujourd'hui, la mutation est plus profonde encore, en raison de l'évolution technologique et des problèmes que pose le déficit de la Sécurité Sociale. Le paysage hospitalier, sous l'ala houlette de l'Agence régionale d'hospitalisation, va être totalement modifié. C'est pour faire face à cette nouvelle situation que les deux cliniques ont voulu mettre en commun leurs moyens et rapprocher leurs personnels. "Soyons les moteurs de cette modification", a dit en substance le docteur Bernard, évoquant le projet d'un lieu physique commun, et peut-être un jour l'arrivée de la troisième clinique.

Déjà les domaines informatique et administratif se sont rapprochés, chaque clinique conservant encore sa spécificité, son prix de journée, sa propre facturation. Déjà l'infirmier-chef de la polyclinique observe, analyse, compare les deux manières de faire en matière de soins pour uniformiser l'ensemble, dans une perspective de qualité. Objectif : l'accréditation obligatoire des cliniques avant fin 2001.

Autour d'un vaste buffet, l'optimisme était de mise, on essayait de faire connaissance, et on se souhaitait bon vent.

En espérant qu'une telle transformation considérée comme nécessaire (de telles fusions s'imposent un peu partout) soit bénéfique et aux malades et au personnel soignant et aux médecins.

M. DAMON